

Lyon 2<sup>ème</sup> - 69 avenue de la République

Photographie concernant un investissement déjà réalisé, à titre d'exemple, mais ne constituant aucun engagement quant aux futures acquisitions de la SCPI. Crédit Photo : Guillaume PERRET

## ACTUALITÉS

Chers Associés,

Toute l'équipe de SOFIDY est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux 2022 à l'occasion de la nouvelle année.

Votre SCPI a clôturé une année 2021 particulièrement dynamique avec désormais près de 40 000 associés directs qui lui font confiance (et davantage indirectement via l'assurance-vie), un montant global investi de 241 M€ dont 100 M€ sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 et des cessions pour 54 M€ générant 13 M€ de plus-values distribuables nettes de fiscalité.

Le taux de recouvrement des loyers et des charges au titre de l'exercice 2021 s'établit à 91,7% à fin décembre, tandis que le taux de recouvrement 2020 atteint désormais 96,9%. Le taux d'occupation financier remonte légèrement à 93,1%<sup>(1)</sup> sur le trimestre écoulé grâce à une bonne dynamique locative. La qualité du patrimoine se reflète également par une progression de la valeur des actifs immobiliers de +2,4% sur un an.

Ces bonnes performances permettent à votre Société de Gestion de confirmer un dividende ordinaire de 14,28 euros par part ayant pleine jouissance sur l'exercice 2021 augmenté d'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par part prélevé sur la réserve de plus values, soit un dividende annuel 2021 à 15,28 euros par part reflétant un taux de distribution de 4,64% brut de fiscalité étrangère et de 4,53% net de fiscalité étrangère.

Votre SCPI aborde l'avenir dans de bonnes conditions pour continuer à avancer sur ses grands chantiers que sont la poursuite de sa diversification et l'amplification de sa démarche ESG dans la gestion de son patrimoine.  
Nous vous remercions de votre confiance.

(1) indicateur conforme à la nouvelle méthodologie préconisée par l'ASPIM - voir section "Taux d'occupation"

**La Société de Gestion**

## ÉVOLUTION DU CAPITAL - IMMORENTE est une SCPI à capital variable

Au cours du quatrième trimestre 2021, 419 032 parts nouvelles ont été souscrites et 58 397 retirées, soit une collecte brute de 142 198 849 € et une collecte nette de retraits de 124 369 773 €.

Le nombre d'associés au 31 décembre 2021 est de 39 742 et aucune part n'est en attente de retrait.

Le montant des capitaux collectés pour les 419 032 parts nouvelles souscrites au cours du trimestre se ventile en :

Nominal :	63 692 864 €
Prime d'émission :	35 099 310 €
<b>Montant collecté :</b>	<b>142 198 849 €</b>

	Nouvelles parts souscrites	Retraits de parts	Cessions de parts	Nombre de parts en attente de cession	Cumul parts souscrites	Cumul capital nominal en €	Capitalisation (prix de souscription x nombre de parts) en €
Cumul au 31.12.2020					10 323 869	1 569 228 088	3 479 143 853
1 <sup>er</sup> trimestre 2021	179 425	60 524	1 502	0	10 442 770	1 587 301 040	3 519 213 490
2 <sup>ème</sup> trimestre 2021	210 777	56 451	1 782	0	10 597 096	1 610 758 592	3 571 221 352
3 <sup>ème</sup> trimestre 2021	189 726	62 997	2 683	0	10 723 825	1 630 021 400	3 613 929 025
4 <sup>ème</sup> trimestre 2021	419 032	58 397	3 072	0	11 084 460	1 684 837 920	3 768 716 400
<b>Total</b>	<b>998 960</b>	<b>238 369</b>	<b>9 039</b>	<b>0</b>	<b>11 084 460</b>	<b>1 684 837 920</b>	<b>3 768 716 400</b>

## PRIX DE LA PART

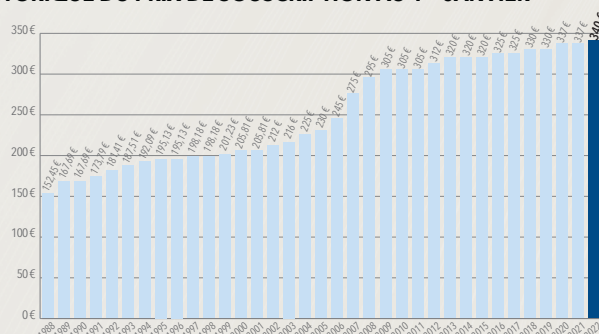
### PRIX DE SOUSCRIPTION ET PRIX DE RETRAIT

En € par part	Du 10 juin 2019 au 31 octobre 2021	Depuis le 1 <sup>er</sup> novembre 2021
Prix de souscription	337,00 €	340,00 €
Commission de souscription	-33,70 €	-34,00 €
Prix de retrait	303,30 €	306,00 €

En € par part	Au 31.12.2020
Valeur comptable	250,98 €
Valeur de réalisation	281,65 €
Valeur de reconstitution	335,13 €

Pour rappel, le prix de souscription est passé de 337 € à 340 € le 1<sup>er</sup> novembre 2021 (+ 0,9%).

### HISTORIQUE DU PRIX DE SOUSCRIPTION AU 1<sup>ER</sup> JANVIER



## DONNÉES FINANCIÈRES

SUR PLUSIEURS EXERCICES	Taux de rentabilité interne (TRI) au 31 décembre 2021
sur 10 ans	<b>5,33 %</b>
sur 15 ans	<b>7,79 %</b>
sur 20 ans	<b>8,63 %</b>
depuis l'origine	<b>9,43 %</b>

L'acquisition de parts de SCPI doit nécessairement se concevoir sur le long terme. Aussi, la Société de Gestion communique également sur le taux de rendement interne (TRI) sur de longues périodes. Le TRI exprime la performance annuelle moyenne pour un épargnant, en prenant en compte le prix de revient de son placement, l'ensemble des dividendes perçus au cours de la période de placement et le prix de retrait en vigueur au moment de sa sortie (mais en excluant sa fiscalité propre). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## SUR UN EXERCICE

En € par part ayant pleine jouissance	2020	2021
(a) Dividende brut avant prélèvement obligatoire au titre de l'année dont acompte exceptionnel prélevé sur la réserve des plus-values <sup>(1)</sup>	14,88 €	15,28 €
dont acompte exceptionnel prélevé sur la réserve des plus-values <sup>(1)</sup>	-	1,00 €
dont prélèvement sur le report à nouveau <sup>(2)</sup>	0,88 €	-
(b) Prix de la part au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année N	337,00 €	337,00 €
Taux de distribution net de fiscalité étrangère = (a)/(b) <sup>(3)</sup>	4,42 %	4,53 %
Taux de distribution brut de fiscalité étrangère <sup>(4)</sup>	4,54 %	4,64 %
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N-1	333,81 €	337,00 €
Prix de la part acquéreur moyen sur l'année N	337,00 €	337,99 €
Variation du prix moyen acquéreur de la part	+0,96 %	+0,29 %

- (1) L'acompte exceptionnel représente 6,5 % de la distribution totale 2021.
- (2) Le prélèvement sur le report à nouveau représente 5,9 % de la distribution totale 2020.
- (3) Dividende brut avant prélèvement obligatoire versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N.
- (4) Dividende brut avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte des associés versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N.

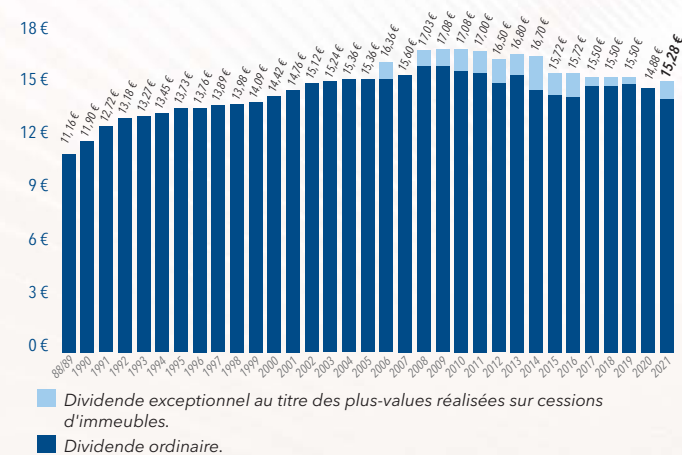
## DISTRIBUTION DES REVENUS PAR PART

### DIVIDENDE DE L'EXERCICE

En € par part	Rappel 2020	2021	Date de versement
1 <sup>er</sup> trimestre <sup>(1)</sup>	3,36 €	3,51 €	Fin avril n
2 <sup>ème</sup> trimestre <sup>(1)</sup>	3,39 €	3,51 €	Fin juillet n
3 <sup>ème</sup> trimestre <sup>(1)</sup>	3,42 €	3,51 €	Fin octobre n
4 <sup>ème</sup> trimestre <sup>(1)</sup>	4,71 €	3,75 €	Fin janvier n+1
Dividende ordinaire	14,88 €	14,28 €	-
Dividende exceptionnel <sup>(2)</sup>	-	1,00 €	Fin janvier n+1
Dividende annuel par part <sup>(3)</sup>	14,88 €	15,28 €	-
Taux de distribution brut de fiscalité étrangère <sup>(4)</sup>	4,54 %	4,64 %	-
Taux de distribution net de fiscalité étrangère <sup>(5)</sup>	4,42 %	4,53 %	-

- (1) Pour une part ayant pleine jouissance sur le trimestre considéré ou s'agissant du 4<sup>ème</sup> trimestre pour une part ayant pleine jouissance sur l'exercice, la distribution du 4<sup>ème</sup> trimestre pouvant, le cas échéant, comprendre un complément de dividende afférent aux trimestres précédents ; les montants sont présentés bruts avant prélèvements sociaux et obligatoires.
- (2) Prélèvement sur les plus-values réalisées sur cessions d'immeubles.
- (3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- (4) Dividende brut avant prélèvement obligatoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte des associés versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N.
- (5) Dividende brut avant prélèvement obligatoire versé au titre de l'année N (y compris acompte exceptionnel) rapporté au prix de souscription au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N.

### HISTORIQUE DU DIVIDENDE ANNUEL



**Les bons résultats de votre SCPI permettent de distribuer un dividende annuel global de 15,28 € par part ayant pleine jouissance sur l'exercice complet. Rapporté au prix de souscription au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ce dividende procure une rentabilité de 4,64 % brute de fiscalité étrangère et de 4,53 % nette de fiscalité étrangère.**

Elle versera, fin janvier 2021, le quatrième acompte ordinaire sur dividende de l'exercice d'un montant de 3,75 € pour une part de pleine jouissance, soit, pour les associés personnes physiques fiscalement résidentes en France, 3,68 € après prélèvements sociaux sur les produits financiers et 3,62 € après prélèvement forfaitaire obligatoire non libérateur sur les produits financiers pour les associés n'ayant pas transmis de demande de dispense.

À cela s'ajoutera le versement concomitant d'un dividende exceptionnel d'un montant de 1,00 € par part ayant jouissance à la date de ladite distribution.

### DIVIDENDE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2021 PAR PART ET PAR MOIS DE JOUISSANCE (EN € SELON LA DATE DE SOUSCRIPTION)

	avant le 31/10/20	nov-20	déc-20	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21	oct-21	nov-21	déc-21
1T21	3,51 €	2,34	1,17												
2T21	3,51 €	3,51	3,51	3,51	2,34	1,17									
3T21	3,51 €	3,51	3,51	3,51	3,51	3,51	3,51	2,34	1,17						
4T21	3,75 €	3,73 €	3,71 €	3,69 €	3,67 €	3,65 €	3,63 €	3,61 €	3,59 €	3,57 €	2,38 €	1,19 €			
TOTAL	14,28 €	13,09 €	11,90 €	10,71 €	9,52 €	8,33 €	7,14 €	5,95 €	4,76 €	3,57 €	2,38 €	1,19 €			

## INVESTISSEMENTS

Au cours du trimestre, votre SCPI a réalisé un montant total d'investissement de **100 M€**, portant le montant des investissements totaux sur l'année 2021 à 241 M€.

- **Bruxelles (Belgique) - 15 rue Paul Spaak - Hôtel Qbic - 21,0 M€ :** Acquisition d'un hôtel de 148 chambres pour 7 924 m<sup>2</sup> exploité par la marque Qbic, un concept innovant du groupe B&B. Situé dans le quartier dynamique d'Ixelles, l'immeuble a été entièrement restructuré en 2020, lui permettant d'afficher 4 étoiles. En outre un restaurant ouvert à tous se situe au rez-de-chaussée.
- **SOREF - Hyper Géant Casino Masséna (Paris) & Retail Park Rives d'Arcins (Bordeaux) - 64,9 M€ :** Une prise de participation (42,5 %) dans un club deal institutionnel structuré par SOFIDY composé de deux actifs: (i) un Hypermarché Géant Casino de 10 480 m<sup>2</sup> dans le 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris loué 7 ans fermes et (ii) un Retail Park « Prime » de 43 700 m<sup>2</sup> localisé au sud de Bordeaux bénéficiant d'une attractivité de premier plan.
- **Dublin (Irlande) - 25-25A Fitzwilliam Place - 9,1 M€ :** Une prise de participation (27,5 %) aux cotés d'autres fonds gérés par SOFIDY visant l'acquisition de l'immeuble de bureaux Fitzwilliam Hall situé à Dublin pour un volume d'investissement de 9,1 M€ pour votre SCPI. L'immeuble bénéficie d'un foncier stratégique à l'entrée du Quartier Central des Affaires de Dublin, lui assurant une visibilité exceptionnelle. L'actif d'une surface totale de 2 858 m<sup>2</sup> est loué à Glandore, spécialiste du Co-Working, et présente une durée résiduelle ferme des baux de 6,4 ans à l'acquisition.
- **GreenOak Europe Core Plus Logistics - Participation indirecte - 1,4 M€ :** Appel de fonds d'un montant de 1,4 M€ dans le cadre de l'engagement pris dans ce fonds spécialisé en logistique et déjà présenté dans les bulletins trimestriels précédents. À ce jour, 12,8 M€ de cet engagement ont été appelés. Les prochains tirages seront réalisés en fonction des opportunités d'investissement à venir pour le fonds.
- **Niam Nordic Core Plus III - Participation indirecte - 3,6 M€ :** Appel de fonds d'un montant de 3,6 M€ dans un fonds de diversification dans lequel votre SCPI a pris un engagement total de 10 M€. Ce fonds, géré par Niam, a pour objectif d'investir principalement dans des actifs de qualité situés en Scandinavie (Norvège, Suède, Finlande et Danemark) et bénéficiant d'une diversification sectorielle (bureaux, résidentiel, logistique, commerces,...). Les prochains tirages seront réalisés en fonction des opportunités d'investissement à venir pour le fonds.

Type <sup>(1)</sup>	Adresse	Locataires / Activités	Surface <sup>(3)</sup>	Prix d'acquisition frais inclus	Date d'acquisition
HOTEL	Bruxelles (Belgique) - 15 rue Paul Spaak - Hôtel Qbic	B&B / Hôtellerie	7 624 m <sup>2</sup>	21 007 692 €	29/10/21
LOG (indirect)	GreenOak Europe Core Plus Logistics	Multi-locataires / Logistique	na	1 374 119 €	17/12/21
DIVERS (indirect)	Niam Nordic Core Plus III	Multi-locataires	na	3 573 647 €	Tirages multiples
GCC	SOREF - Hyper Casino Masséna (Paris)	Casino / Grande distribution	4 458 m <sup>2</sup>	18 767 605 €	14/12/21
MSP	SOREF - Retail Park Rives d'Arcins (Bordeaux)	Multi-locataires	18 589 m <sup>2</sup>	46 085 539 €	16/12/21
BUR	Dublin (Irlande) - 25-25A Fitzwilliam Place	Glandore / Coworking	2 858 m <sup>2</sup>	9 065 396 €	22/12/21
			<b>33 529 m<sup>2</sup></b>	<b>99 873 997 €</b>	

(1) LOG (Logistique) BUR (Bureau) CCV (Commerce de Centre-Ville) GCC (Galerie de Centre-Commercial); (2) Participation indirecte. (3) Les surfaces et les prix mentionnés pour l'Hyper Casino Masséna, le Retail Park Rives d'Arcins et Fitzwilliam à Dublin correspondent à la quote part de détention d'IMMORENTE

Au 31 décembre 2021, votre SCPI est engagée dans des investissements pour un montant total de **82 M€** à la fois en immobilier direct et sous forme de participations dans des sociétés immobilières. Ces investissements portent sur des thématiques de diversification comme le thème de la "silver économie" (l'ensemble des produits et services à destination des seniors), l'éducation, la logistique, le commerce et sur des bureaux au coeur de métropoles européennes.

## ARBITRAGES

Au cours du trimestre, votre SCPI a poursuivi la politique de recentrage de son patrimoine en arbitrant à la fois des actifs non stratégiques ainsi que des actifs dont le travail de revalorisation entrepris par la Société de Gestion touchait à sa fin permettant de générer des plus-values distribuables significatives, le tout pour un montant net vendeur de 45 270 K€, supérieur de +20,7 % par rapport aux valeurs d'expertises au 31 décembre 2020.

Ces arbitrages permettent de générer une plus value nette de fiscalité de 10 520 K€ :

- 3 actifs de bureaux vacants situés à Levallois-Perret (92), Bobigny (93) et Valence (26) pour un total net vendeur de 36 450 K€ générant une plus-value nette de fiscalité de 6 320 K€ ;
- 3 surfaces commerciales (dont une vacante) situées à Montigny-lès-Cormeilles (95), Morangis (91) et Calais (59) pour un prix net vendeur de 8 820 K€ générant une plus-value nette de fiscalité de 4 200 K€ ;

Depuis le début de l'exercice, les chiffres cumulés des arbitrages des biens immobiliers détenus en direct sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Total des prix de vente	Total des plus-values (nettes de fiscalité)	Total des valeurs d'expertise (au 31 déc-20)	Total des prix de vente vs Total des valeurs d'expertise
54 205 298 €	13 140 341 €	44 895 787 €	+ 20,7 %

De plus, votre SCPI a liquidé l'intégralité de ses titres dans la SICAV luxembourgeoise TSC Berlin spécialisée en immobilier résidentiel allemand et gérée par ThreeStones Capital (investissement initial de 5 M€ en septembre 2020). Cette opération a généré une plus-value de 282 K€ et un taux de rendement interne (TRI) final d'environ 6,2 %.

Au 31 décembre 2021, votre SCPI est par ailleurs engagée (promesses ou engagements fermes signés) dans des cessions d'actifs pour un montant de 23 M€ net vendeur.

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION LOCATIVE

### TAUX D'OCCUPATION

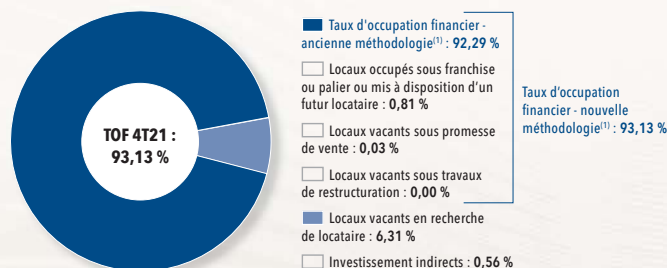
Le taux d'occupation financier moyen du quatrième trimestre 2021 s'établit à 92,29 % (ancienne méthodologie<sup>(1)</sup>) et à 93,13 % (nouvelle méthodologie<sup>(1)</sup>).

1T21	2T21	3T21	4T21 (Ancienne méthodologie <sup>(1)</sup> )	4T21 (Nouvelle méthodologie <sup>(1)</sup> )
93,06 %	93,03 %	91,07 %	<b>92,29 %</b>	<b>93,13 %</b>

La quote-part due aux indemnités compensatrices de loyers dans le taux d'occupation financier s'élevé à 0,8 %.

Le taux d'occupation physique moyen du quatrième trimestre 2021 s'établit à 91,19 %. Ce taux est déterminé par le rapport entre la surface totale louée et la surface totale des immeubles.

Au 31 décembre 2021, la vacance est répartie sur 248 unités locatives.



(1) Conformément à la note méthodologique de l'ASPIM sur les indicateurs de performance des SCPI, le taux d'occupation financier est désormais déterminé comme le rapport entre le montant des loyers facturés ainsi que des valeurs locatives de marché des autres locaux non disponibles à la location par le montant total des loyers qui serait facturé si tout le patrimoine était loué. Pour rappel ce taux était auparavant déterminé par le rapport entre le montant des loyers facturés et le montant qui serait facturé si tout le patrimoine était loué. Nous présentons ici le calcul de l'indicateur selon les deux méthodologies.

### GESTION LOCATIVE

Les actions menées en matière de gestion locative engagées depuis le début de l'exercice sont résumées dans le tableau ci-dessous (hors indexation).

Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021	Nombre	Surface	Loyers annuels précédents	Loyers annuels obtenus
Renouvellements de baux	90	107 043 m <sup>2</sup>	11 887 247 €	10 878 760 €
Relocations	139	55 710 m <sup>2</sup>	10 777 129 €	10 429 515 €
Déspecialisations	4	968 m <sup>2</sup>	207 115 €	208 699 €
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>	<b>163 721 m<sup>2</sup></b>	<b>22 871 491 €</b>	<b>21 516 973 €</b>
Indemnités de déspecialisation ou droits d'entrée				22 000 €

Montant des loyers H.T. encaissés au cours du trimestre : 45 323 964 €.

### PRINCIPALES RELOCATIONS ET RENOUELEMENTS DU TRIMESTRE

- **Paris (2<sup>ème</sup>) - rue d'Uzès** : relocation d'un plateau de bureaux à un acteur de co-working à un loyer 159 K€, soit une hausse de +20 % par rapport au loyer précédent.
- **Paris (2<sup>ème</sup>) - rue de la Banque** : relocation d'un plateau de bureaux à une marque de cosmétique à un loyer de 155 K€, soit une hausse de +31 % par rapport au loyer précédent.
- **Capelle Aan Den Ijssel (Pays-Bas)** : renouvellement d'une surface commerciale en périphérie de Rotterdam à une enseigne d'ameublement à un loyer de 336 K€, soit un niveau équivalent au loyer précédent.
- **Amsterdam (Pays-Bas)** : renouvellement partiel de l'actuel locataire sur 1 025 m<sup>2</sup> de bureaux à un loyer de 228 K€, soit une hausse de +21 % par rapport au loyer précédent (à surface constante).
- **Purmerend (Pays-Bas)** : renouvellement d'une surface commerciale de périphérie à une enseigne d'ameublement à un loyer de 213 K€ soit une baisse de -8 % par rapport au loyer précédent.

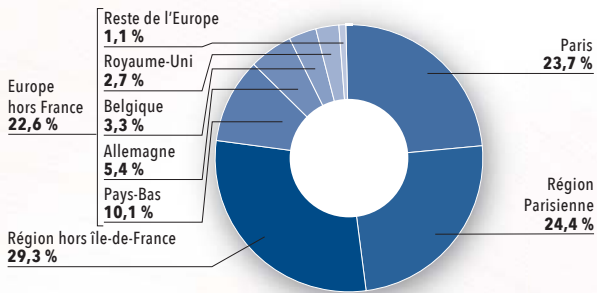
### PRINCIPALES LIBÉRATIONS DU TRIMESTRE

Les principales libérations du trimestre concernent un actif de bureaux situé à Amsterdam (Pays-Bas) représentant un loyer annuel de 99 K€ et une surface commerciale de centre-ville à Rotterdam (Pays-Bas) représentant un loyer annuel de 91 K€. La Société de Gestion est en discussion avec plusieurs contreparties afin de relouer ces surfaces.

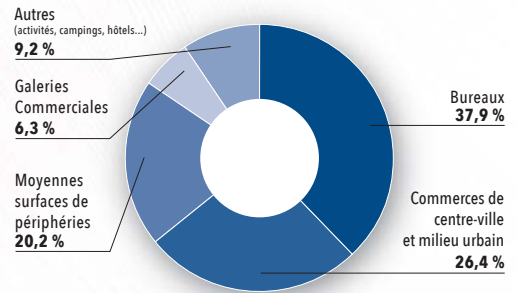
## COMPOSITION DU PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 2021

(Par référence à la valeur d'expertise au 31 décembre 2021 ou, à défaut, au prix d'acquisition hors droits et hors frais).

## Par répartition géographique



## Par typologies d'actifs



VALEUR ESTIMÉE  
DU PATRIMOINE :  
3 525 M€

## POINT SUR L'ENDETTEMENT AU 31 DECEMBRE 2021

Dette bancaire <sup>(1)</sup>	% dette / valeur du patrimoine	Taux moyen des emprunts au 31 décembre 2021	Répartition		Durée de vie résiduelle moyenne
			Taux fixe	Taux variable	
512 M€	14,5 %	1,67 %	97,7 %	2,3 %	9 ans et 1 mois

Conformément à la 8<sup>ème</sup> résolution de l'Assemblée Générale du 3 juin 2021, le montant total des dettes financières pouvant être contracté par votre SCPI est plafonné à 900 M€.

(1) Dette bancaire, incluant les quotes-parts des emprunts des entités contrôlées.

## AUTRES INFORMATIONS

Lors de la prochaine Assemblée Générale d'Immoyente qui se tiendra le 9 juin 2022, 4 sièges du Conseil de Surveillance seront mis en renouvellement. Les associés souhaitant faire acte de candidature sont invités à le faire en téléchargeant le formulaire de candidature sur leur Espace Associé ou sur simple demande auprès du Service Associés ([service-associes@sofidy.com](mailto:service-associes@sofidy.com)), le formulaire devant parvenir à la Société de Gestion avant le 1<sup>er</sup> mars 2022.

## MINIMUM DE SOUSCRIPTION

Tout nouveau souscripteur doit acquérir un minimum de 4 parts. Par contre, les associés anciens peuvent souscrire un nombre inférieur.

## DATE D'ENTRÉE EN JOUISSANCE DES PARTS

Les parts nouvellement souscrites portent jouissance à compter du premier jour du troisième mois suivant la date de souscription et d'inscription sur le registre des associés.

## MODALITÉS DE SORTIE

Il est tenu au siège de la société et à la disposition des tiers, un registre où sont recensées les demandes de retrait et les offres de cession de parts. Les associés qui souhaitent se retirer de la société disposent de deux moyens :

- **Remboursement des parts (retrait)** demandé par lettre recommandée à la Société de Gestion, dûment signée de l'ensemble des titulaires des parts et accompagnée de l'original d'attestation de parts, dans le cadre de la variabilité du capital. Le prix de retrait est égal au dernier prix de souscription en vigueur diminué de la commission de souscription. Si la variabilité du capital l'autorise, les demandes de retrait sont remboursées en fin de mois à condition que l'ensemble de la documentation soit complétée et réceptionnée 2 jours ouvrés avant le dernier jour du mois.

- **Vente des parts** en cherchant eux-mêmes un acheteur. Les parts peuvent être librement cédées entre associés, et entre associés et tiers, sans autre intervention de la Société de Gestion que la régularisation des cessions sur le registre des associés et des transferts, après justification par le cédant du paiement des droits d'enregistrement et du paiement de l'éventuel impôt sur les plus-values. La société ne garantit pas la revente des parts.

## FRAIS DE MUTATION DE PARTS

La Société de Gestion perçoit une rémunération forfaitaire de 100 € HT soit 120 € TTC pour toute cession de parts et toute mutation (cession de gré à gré, succession, donation, divorce...). La Société de Gestion a choisi de percevoir cette rémunération par cessionnaire, donataire ou ayant-droit quel que soit le nombre de parts cédées.

## AUTRES INFORMATIONS

Les demandes de changements d'adresse doivent être adressées à la Société de Gestion accompagnées d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'acquisition de parts n'est pas possible pour les clients, personnes morales ou physiques, qui en raison de leur nationalité, de leur résidence, de leur siège social, ou de leur lieu d'immatriculation, relèvent d'un droit étranger qui impose à SOFIDY des restrictions ou des obligations spécifiques quant à la commercialisation et la promotion de ses produits. Les informations relatives à la SCPI IMMOYENTE publiées par SOFIDY ne constituent en aucune manière une sollicitation en vue de l'achat de parts par des ressortissants ou résidents de certains pays, dont notamment les États-Unis d'Amérique.

**Vous pouvez retrouver les statuts, la note d'information, le présent bulletin trimestriel d'information et les informations relatives à la fiscalité sur le site internet de SOFIDY en vous connectant sur [www.sofidy.com](http://www.sofidy.com). Vous y trouverez également le détail de la composition du patrimoine de la société.**

**Nature de la Société :** Société Civile de Placement Immobilier | **Visa de l'AMF délivré sur la note d'information :** SCPI n° 20-20 en date du 27 novembre 2020 | **Agrément de SOFIDY par l'AMF :** GP N°07000042 du 10 juillet 2007 (conforme à la directive AIFM depuis le 18 juillet 2014) | **Responsable de l'information :** M. Jean-Marc PETER | **Siège social :** SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex - Tél. : 01 69 87 02 00 - Fax. : 01 69 87 02 01 - **Site internet :** [www.sofidy.com](http://www.sofidy.com) - **Email :** [sofidy@sofidy.com](mailto:sofidy@sofidy.com)

BY **TIKEHAU**  
CAPITAL

## COUPON DE DEMANDE D'INFORMATION à adresser à votre conseiller habituel...

... ou à retourner à : SOFIDY SAS - 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 ÉVRY Cedex

Si vous-même, ou un de vos proches, êtes intéressés par les fonds gérés par SOFIDY, renvoyez nous ce coupon.

Il est également possible de nous adresser toute demande d'information par mail à [service-associes@sofidy.com](mailto:service-associes@sofidy.com) ou via notre site [www.sofidy.com/nous-contacter](http://www.sofidy.com/nous-contacter).

Je souhaite recevoir une documentation sur le(s) fonds :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> SCPI IMMOYENTE  | <input type="checkbox"/> SCPI SOFIPRIME            | <input type="checkbox"/> OPCI SOFIDY Pierre Europe |
| <input type="checkbox"/> SCPI EFIMMO 1   | <input type="checkbox"/> SCPI IMMOYENTE 2          | <input type="checkbox"/> FCP SOFIDY Sélection 1    |
| <input type="checkbox"/> SCPI SOFIPIERRE | <input type="checkbox"/> SCPI SOFIDY Europe Invest | <input type="checkbox"/> FCP S.YTIC                |

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_